

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SAINT-DENIS | 01 FÉVRIER 2022

7 ET 11 FÉVRIER, RENFORÇONS ENCORE L'OPPOSITION À LA RÉFORME DES RETRAITES

La deuxième journée de mobilisation du 31 janvier a été massive. En hausse par rapport au 19 janvier, cette journée marque un cran important dans l'opposition des salariés et de la population à ce mauvais projet de réforme. La CFTD Cheminots est pleinement engagée pour faire reculer le gouvernement.

La journée de mobilisation du 31 janvier a été marquée par un niveau de mobilisation record. Rassemblant un très grand nombre de salariés, mais également de citoyens opposés à ce mauvais projet de réforme, les différentes manifestations, sur l'ensemble du territoire, ont dépassé tous les rassemblements des 30 dernières années.

Réunies le 31 janvier en fin de journée, les différentes organisations ont rappelé le soutien à ce mouvement d'opposition en précisant que :

«LA POPULATION SOUTIENNE LES REVENDICATIONS DES ORGANISATIONS SYNDICALES QUI S'OPPOSENT AU RECUL DE L'ÂGE LÉGAL DE DÉPART À 64 ANS ET À L'ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE COTISATION. 9 TRAVAILLEURS SUR 10 REJETTENT LA RÉFORME, 2/3 DE LA POPULATION SOUTIENNENT LES MOBILISATIONS».

Ce soutien s'amplifie logiquement. En effet, chaque argument posé par le Gouvernement pour justifier son projet s'effondre.

Non, le système par répartition n'est pas menacé.

Non, il n'y a aucune urgence budgétaire.

Non, cette réforme n'est ni juste ni équitable. La situation des carrières longues ou des femmes démontrent qu'il s'agit d'une réforme injuste et brutale.

Non, les cheminotes et les cheminots ne sont pas «épargnés». Le recul de l'âge d'ouverture des droits et l'accélération des dispositions de la loi Tourraine nous concernent directement.

RIEN NE JUSTIFIE CE MAUVAIS PROJET. BASÉE SUR UN FONDEMENT STRICTEMENT BUDGÉTAIRE, CETTE RÉFORME NE CONSIDÈRE PAS LE TRAVAIL ET SA RÉALITÉ.

Après deux journées de mobilisations massives, le gouvernement se doit d'entendre l'opposition massive qui s'exprime.

Les débats entamés au sein de la commission des affaires sociales doivent déboucher sur une présentation à l'Assemblée Nationale le 6 février prochain.

LA CFTD CHEMINOTS S'INSCRIT DONC PLEINEMENT DANS LE CALENDRIER ET LA STRATÉGIE DÉFINIE PAR L'INTERSYNDICALE ET APPELLE À MASSIVEMENT SE MOBILISER PAR LA GRÈVE ET LA MANIFESTATION LE MARDI 7 FÉVRIER PUIS LE SAMEDI 11 FÉVRIER POUR DIRE NON À CETTE RÉFORME.

